

QUESTIONS – RÉPONSES # 1 - version 6 avril 2021

À la suite des webinaires du 17 mars, ainsi que du sondage qui a suivi, voici les précisions demandées, comme nous nous étions engagés à vous les communiquer.

Deux questions en introduction

Cet automne, Centraide avait parlé de ces changements, entre autres, alors que la campagne allait moins bien. Et nous avons su plus tard que les objectifs avaient été atteints. Donc ces changements étaient déjà prévus.

Oui. Nous l'avons mentionné lors du webinaire du 29 octobre 2020. La nécessité de revoir la stratégie d'investissement était prévue de longue date. Amorcée avant l'état d'urgence sanitaire, elle est devenue d'autant plus nécessaire compte tenu des effets, durables, de la pandémie, autant à l'égard des besoins des individus que dans les enjeux sociaux.

La diminution des résultats de la campagne, anticipée à l'automne, nous enlevait même un délai pour opérer adéquatement; or, les résultats historiques obtenus nous permettent de mettre en place la période de transition souhaitée.

L'augmentation annoncée de 2 millions de dollars de l'enveloppe des investissements sociaux est-elle récurrente?

Les revenus de Centraide proviennent de la campagne annuelle. Il faut donc recommencer chaque année et ajuster nos scénarios budgétaires en conséquence. Les fluctuations économiques ainsi que notre capacité à présenter aux donateurs les enjeux sociaux, la pertinence et les effets du travail des organismes influencent les résultats que l'on obtient. La récurrence n'est jamais garantie. Toutefois, si les revenus se maintiennent, les investissements dans les collectivités le seront aussi.

Rappel des 2 principales diapositives présentées (et demandées!) lors du webinaire.

Réaffirmation des orientations, fondements et caractéristiques de l'action de Centraide



Fondements

- Empowerment et accompagnement des personnes et des groupes
- Inclusion
- Concertation

Caractéristiques de nos façons de faire

- Approche territoriale – travailler avec les communautés
- Financement dans la durée
- Viser l'atteinte de résultats
- Valoriser la rigueur dans l'action et le leadership communautaire
- Choisir en fonction de l'évolution des communautés et des problématiques sociales
- À l'écoute des besoins et des solutions émergents des milieux

SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT 2021-2024 DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL			
Orientations stratégiques en développement social	Priorités 2021-2024	Stratégie d'investissement Axée sur l'équité (EDI), l'impact, simple et agile	Changements
		Approche systémique	
<ul style="list-style-type: none"> Être un agent de changement Collaborer avec des organismes performants Favoriser la synergie de tous les acteurs de changement Évaluer et capter les effets Communiquer les effets 	<ol style="list-style-type: none"> Renforcer nos stratégies en matière d'Équité, diversité et d'inclusion (EDI) Renforcer notre capacité à rendre compte de l'impact Participer et appuyer les actions et projets de mutualisation des forces et des expertises Contribuer à bien positionner les organismes communautaires dans le virage numérique 	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie Développement des communautés, enrichie par l'approche de l'impact collectif Stratégie Développement du leadership et des compétences. Stratégie d'accompagnement (relation continue, etc.) 	<p>À venir avec l'avancement des travaux du Chantier EDI.</p> <p>Formulation explicite, dans le contrat, de l'effet recherché</p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration et soutien pour que l'organisme puisse en rendre compte. <p>Contrat à durée déterminée et variable, s'appuyant sur</p> <ul style="list-style-type: none"> nos analyses territoriales un effort financier relativement équitable dans les communautés une accessibilité accrue au soutien de Centraide.

Une stratégie axée sur l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (EDI)

L'ouverture de Centraide à faire les choses autrement et à mener des actions qui contribuent à renforcer ses stratégies en matière d'équité, de diversité et d'inclusion sur la diversité est saluée.

- *Comment se concrétisera-t-elle? Appuyer les organismes issus de la diversité? Appuyer des projets de tout type d'organismes qui abordent les enjeux des communautés de la diversité? Créer un Fonds pour la diversité? Du moins allouer un pourcentage des montants disponibles en soutien aux organismes issus de la diversité?*
- *Et que veut dire « organismes issus de la diversité »*

Vos questions ont été transmises au Chantier EDI, évoqué lors du webinaire. Des réponses claires devraient être communiquées d'ici l'automne.

Une orientation est déjà assurée pour Centraide :

- Parce que « l'équité, la diversité et l'inclusion » ne sont pas des enjeux du même ordre que la sécurité alimentaire ou la santé mentale;
- Parce que c'est un défi, une nécessité pour TOUTES les organisations et de manière transversale;

Centraide du Grand Montréal, les organismes et les projets soutenus doivent relever le défi d'inclure toutes les personnes, dans la réponse à leurs besoins (se nourrir, se loger, etc.) comme dans le déploiement de leur potentiel (la réussite des jeunes, etc.), qu'importe leurs origines ethnoculturelles, leur langue natale, leur sexe, leurs orientations et leur identité sexuelle ainsi que toute limitation physique ou intellectuelle.

Une stratégie axée sur l'Impact

Les questions et commentaires reçus peuvent être regroupés ainsi :

- *L'importance de distinguer les résultats, les effets et les impacts.*
 - *La responsabilité de l'identification de « l'impact recherché » : Centraide, l'organisme, la collectivité locale?*
 - *Le moment où Centraide fera connaître les changements visés, inscrits au contrat des organismes, le délai donné aux organismes pour identifier les indicateurs pertinents et se doter des outils requis pour les capter, les documenter.*
 - *Être réaliste sur l'imputabilité de l'organisme dans l'atteinte de « l'impact recherché ».*
 - *Exemple de résultats ou d'effets recherchés?*
 - *L'accès à du soutien (financier et autres) pour renforcer les connaissances, compétences et capacités des organismes et communautés pour capter leurs résultats, leurs effets.*
 - *Crainte d'un processus lourd et compliqué, qui devient un frein à la créativité*
1. Se donner les moyens de connaître et de faire connaître les résultats atteints auprès des personnes est l'un des cinq critères par lesquels Centraide du Grand Montréal apprécie la « performance » des organismes et projets soutenus, et ce depuis plusieurs années. L'intention première ici est et demeure de favoriser une culture d'évaluation, d'apprentissages et d'amélioration des pratiques. Au sein de l'organisme. Au sein d'une collectivité locale. Au sein du Grand Montréal.
 2. On sait que l'impact prend beaucoup de temps à se concrétiser. Que l'impact est influencé par des choix politiques et économiques, desquels les organismes comme Centraide ne peuvent être imputables. Toutefois, des expériences des mobilisations tendent à démontrer que l'effort collectif autour de cibles claires et partagées contribue à l'atteinte des changements souhaités. L'imputabilité de l'impact appartient à Centraide, mais l'atteinte des résultats et la mesure d'effets à court, moyen et long terme menant vers cet impact ne peuvent se faire sans votre contribution, d'où l'importance de nous entendre sur la contribution attendue des organismes.
 3. Centraide du Grand Montréal travaille actuellement à rendre explicite l'impact qu'il vise, à l'échelle des collectivités locales ou à une échelle plus régionale. Dès lors, nous pourrions bâtir des collaborations avec les organismes et les collectivités dont les résultats et les effets seront les plus à même de contribuer aux changements visés.
 4. Nos apprentissages, réalisés avec bon nombre d'entre vous, tout au long des projets ÉvalPop, ÉvalPic et autres projets d'évaluation, seront mis à contribution dans le cadre de notre stratégie de Développement des compétences et du leadership. Nous voulons collaborer avec vous sur des façons simples et concrètes vous permettant de capter les effets de vos actions, sans alourdir inutilement les processus, et même, en favorisant les apprentissages, la créativité et l'innovation.

Nous ne sommes pas en mesure à ce moment-ci d'annoncer un échéancier plus précis et plus détaillé concernant l'implantation de ces changements. Vos questions et commentaires contribuent à préciser un échéancier réaliste et respectueux de nos contraintes respectives,

mais chose certaine, ce changement se fera de façon progressive et tiendra compte de la capacité des organismes à l'adopter. Centraide apportera un soutien aux organismes dans cette transition, notamment à travers sa stratégie de Développement des compétences et du leadership.

Une stratégie simple et agile

L'agilité recherchée soulève des questions et réactions sur ***l'accessibilité*** au financement de Centraide du Grand Montréal. Les questions et commentaires reçus à ce sujet peuvent être regroupés ainsi :

- *Accès en 2021-2022 à des fonds d'urgence*
- *Accès au financement régulier de Centraide pour les organismes soutenus dans l'un ou l'autre des fonds d'urgence.*
- *Accréditation, homologation, reconnaissance de nouveaux organismes par Centraide du Grand Montréal*
- *L'obligation ou non du statut d'organisme de bienfaisance, incluant les organismes confessionnels*
- *La cohérence (dans l'admissibilité) avec les autres Centraide*

1. Aucun Fonds d'urgence, tel que nous les avons connus l'an dernier, n'est annoncé ou prévu actuellement.
2. Centraide a décidé de collaborer avec les organismes ou projets collectifs les mieux à même de contribuer aux changements visés (voir la section sur l'impact), notamment à une plus grande inclusion de toutes les personnes vivant sur le Grand Montréal (voir la section EDI).
3. Ces collaborations pourront se conclure autant avec des organismes actuellement financés de façon régulière, des organismes soutenus uniquement dans l'un ou l'autre des fonds d'urgence au cours de la dernière année, que des organismes qui n'ont jamais été soutenus par Centraide.
4. Le processus d'accès au financement de Centraide (on ne parle plus d'accueil) doit être revu en conséquence. Par souci de transparence, la mention suivante est affichée sur notre site internet depuis quelques semaines :

SUSPENSION TEMPORAIRE DE RÉCEPTION DES DEMANDES

Nous sommes actuellement en pleine révision de notre stratégie d'investissement. Par conséquent, nous suspendons temporairement les inscriptions à la Banque des organismes en attente de financement de Centraide. Les nouvelles modalités d'accueil seront présentées sur cette page dès qu'elles seront disponibles

5. Nous réitérons le message exprimé lors du webinaire : Centraide du Grand Montréal veut prototyper différentes options pour favoriser un plus grand accès à son soutien financier. Et on veut sonder ces options auprès d'un Groupe Vigie dans le but de retenir la meilleure option possible.
 - Nous avons évoqué la création de ce Groupe Vigie lors du webinaire. Composé d'une quinzaine de personnes, ce groupe agira comme "caisse de résonance"

auprès de Centraide dans le déploiement de la stratégie d'investissement, dans l'optique de l'effet recherché et des résultats attendus.

6. Chaque Centraide est autonome dans sa stratégie d'investissement. Ce principe permet de s'adapter aux réalités des communautés dans lesquelles nous oeuvrons. Ainsi la nature des organismes soutenus, la durée des contrats ainsi que la hauteur des financements varient d'un Centraide à l'autre.
7. Les critères d'admissibilité seront donc mis à jour, notamment en cohérence et respect des dispositions émises par l'Agence du revenu du Canada.

L'agilité recherchée soulève des questions et réactions sur **la durée variée et déterminée des contrats**. Les questions et commentaires reçus à ce sujet peuvent être regroupés ainsi :

- *Transition entre la durée des contrats actuels et les nouveaux.*
 - *Nature des projets et activités pour les contrats d'un an.*
 - *Préavis aux organismes pour trouver alternative à leur financement*
 - *Identification des risques*
 - *Compétition entre les organismes*
 - *Détresse psychologique et épuisement professionnel découlant de l'insécurité financière.*
8. L'agilité sera plus grande avec des contrats à durée déterminée, pouvant être d'un an, trois ans ou cinq ans.
 9. Le contrat de trois ans demeurera le format le plus courant; il incarne une des caractéristiques qui font la marque de commerce de Centraide : un financement de fonctionnement dans la durée, une durée déterminée.
 10. Les conditions d'admissibilité pour les contrats d'un an et cinq ans seront précisées dans les *Règles administratives*, revues à la lumière de la nouvelle stratégie d'investissement et adoptées par le conseil d'administration de Centraide au plus tard en décembre 2021.
 11. RAPPEL : Cette agilité ne prendra pas la forme d'un raz de marée annuel de fins de financement abruptes. L'importance que l'on a réaffirmée plus tôt sur la relation continue requiert que cette agilité se développe dans le respect et la discussion. Il n'y aura pas de surprises quant aux fins de collaboration, celles-ci seront prévues et annoncées plusieurs mois d'avance et des mesures de transition pourraient être mises en place afin de favoriser ces transitions.
 12. La perception de « compétition » existe déjà entre les organismes soutenus actuellement par Centraide et ceux en demande et en attente de financement. Cette préoccupation soulevée explique en bonne partie le choix de notre priorité concernant la mutualisation, sur laquelle nous reviendrons dans quelques semaines. Centraide vise ainsi soutenir diverses formes de collaborations inter-organismes et inter-quartiers.

L'agilité recherchée soulève des questions et réactions sur **la recherche d'une plus grande équité** dans le niveau d'investissement de Centraide du Grand Montréal entre les collectivités

locales de notre territoire. Les questions et commentaires reçus à ce sujet peuvent être regroupés ainsi :

- *Équité par secteur, communauté ou quartier.*
- *Échéance pour introduire cette demande d'information (quartier de résidence des personnes fréquentant les activités de l'organisme)*
- *Adaptations pour les organismes couvrant plusieurs quartiers, ou une région complète.*
- *L'intégration des organismes dans la réflexion sur la richesse de cette tension locale régionale*
- *La notion d'équité dans le financement possible par collectivité*
 - *Impact de la concentration de population dans le besoin*
 - *Impact de la concentration d'organismes dans une même collectivité*
 - *Impact des processus d'embourgeoisement de certains quartiers*

13. L'équité évoquée ici a trait aux différentes collectivités locales sur le territoire de Centraide du Grand Montréal et prend racine dans notre stratégie de développement des communautés.

14. La règle d'équité parfaite n'existe pas. Cependant, tenir compte seulement de l'adresse de l'organisme, indépendamment de sa déserte réelle, génère la majorité des distorsions évoquées dans vos questions et commentaires, distorsions auxquelles nous sommes sensibles. D'où la nécessité de mieux capter l'aire de déserte réelle des organismes.

15. Le Portrait que l'on vous demande de remplir annuellement durant l'été comportera une question à cet effet, avec des choix de réponses. Cette question a été testée auprès d'un certain nombre d'organismes aux aires de déserte différentes et nous sommes confiants que les choix de réponses nous procureront un niveau d'information suffisant, sans trop alourdir la tâche des organismes.

Sur notre soutien en développement du leadership et des compétences (DCL)

Les questions et commentaires reçus peuvent être regroupés ainsi :

- *Les besoins en DCL autant des organismes que des collectivités, pour améliorer leurs pratiques en matière d'EDI, d'impact, de « capacity building »*
- *La nécessité d'étoffer l'offre DCL en anglais.*
- *L'accès à ce soutien pour les organismes qui ne sont pas soutenus financièrement par Centraide du Grand Montréal*
- *La diversité et l'équité dans les partenariats entre les organismes de formation et Centraide du Grand Montréal*

Centraide du Grand Montréal a amorcé l'évaluation de sa stratégie DCL 2017-2021, en soutien aux Orientations stratégiques 2017-2021. Cette évaluation devrait être complétée au début de l'automne. Les apprentissages tirés de cette évaluation, vos commentaires ainsi que les besoins de soutien mis en évidence par les quatre priorités de Centraide (énumérées dans le tableau précédemment) permettront de développer une stratégie DCL 22-24, en appui au déploiement de la nouvelle stratégie d'investissement et ce à temps pour le 1^{er} avril 2022.

*Merci de nous partager vos questions et commentaires.
Ils nourrissent nos réflexions et notre volonté d'être à l'écoute,
En tout respect et transparence,*

*L'équipe de développement social
Centraide du Grand Montréal
7 avril 2021*